

# TRAVAUX INTER-EXPLOITANTS SUR LA DÉFINITION ET LES MODALITÉS DE PORT DES EPI

Marie-Laure FITAMANT

*AREVA – Direction Santé Sécurité Radioprotection*



- **Contexte**
- **Critères d'aide pour la définition du temps de port des EPI**
- **Critères déterminants**
- **Temps de port : que prendre en compte ?**
- **Perspectives**

▶ **Sur la base des résultats de l'évaluation des risques professionnels d'une opération, l'employeur met à la disposition de ses travailleurs des équipements de protection individuelle (EPI) qui :**

- ◆ Sont adaptés aux risques d'expositions ;
- ◆ Ne sont pas à l'origine de risques supplémentaires pour l'utilisateur ;
- ◆ Ne constituent pas une gêne majeure ou source d'inconfort ;
- ◆ Prennent en compte la charge de travail nécessaire à l'opération ;
- ◆ Sont portés selon les modalités d'utilisation définies.

- ▶ **Il existe des guides ou recommandations chez les exploitants AREVA, CEA et EdF définissant les temps de port des EPI sur la base des critères :**
  - ◆ Familles d'EPI, modèles de tenue et nombre de tenues superposées ;
  - ◆ Conditions de travail :
    - Environnement de travail : température ambiante de travail (ambiance thermique du local ou de l'extérieur ou température d'admission d'air pour les tenues étanches ventilées) et encombrement du local de travail ;
    - Charge physique de travail (énergie déployée par le travailleur) ;
  - ◆ Nature des risques : risque radiologique, risque chimique, risque lié à la présence de fibres d'amiante, dont risques combinés.
  
- ▶ **Le choix des EPI relève de la responsabilité de l'employeur en collaboration avec les médecins du travail, préventeurs et ergonomes.**
  
- ➔ **Travail commun inter-exploitants pour s'accorder sur des temps de port équivalents, à critères égaux**

## ► Les modèles de tenue et leur association

- ◆ Tenue Universelle (TU) ou tenue de base
- ◆ Tenue Active (TA) : Sur tenue coton mélangé + masque (précisé)
- ◆ Tenue étanche ventilée (TEV) : MAR95-3, PK17, MURUROA ou MURU, TIVA
- ◆ Heaume
- ◆ Tenue étanche non ventilée (TENV) : Emmanuelle, tenue en matériau intissé (TYVEK Classique + ou MICROCHEM 3000 LH, TYCHEM, SPACEL, DELTASAFE F PLUS, SMS, MICROGARD 2000...)



Tenue TYVEK



Tenue MICROGARD 2000



Tenue SMS



Tenue MICROCHEM 3000



Tenue TEV + SMS

- ▶ **Il est nécessaire d'identifier et de distinguer les différentes séquences :**
  - Habillage / déshabillage ;
  - Intervention ;
  - Récupération (vacation ou repos total).
  
- ▶ **Des travaux sont en cours entre exploitants pour :**
  - Préciser les séquences les plus pertinentes ;
  - Arrêter une terminologie partagée de ces séquences ;
  - Définir la granulométrie des recommandations nécessaires à chaque séquence.

## Exemple du guide AREVA

Tenues						Temps de port* : durée maximale autorisée par journée de travail**	Temps de récupération*** entre 2 périodes de port	Commentaires	
14	TU	TA	TENV	TEV MAR/PK17	TEV MURU	TEV TIVA	4h par jour avec une pause conseillée au bout de 2h	40 à 45 minutes	En privilégiant les tenues « plus confortables » que la tenue vinyle et de technologie récente
		1/2 masque poussières	masque cartouche	masque adduc air	heaume ventilé	Pantalon vinyl			
15	TU	TA	TENV	TEV MAR/PK17	TEV MURU	TEV TIVA	1h par jour	40 à 45 minutes	Dépassement exceptionnel sur avis médical En privilégiant les tenues « plus confortables » que la tenue vinyle et de technologie récente
		1/2 masque poussières	masque cartouche	masque adduc air	heaume ventilé	Pantalon vinyl			
16	TU	TA	TENV	TEV MAR/PK17	TEV MURU	TEV TIVA	1h30 par jour	40 à 45 minutes	Dépassement exceptionnel sur avis médical En privilégiant les tenues « plus confortables » que la tenue vinyle et de technologie récente
		1/2 masque poussières	masque cartouche	masque adduc air	heaume ventilé	Pantalon vinyl			
17	TU	TA	TENV	TEV MAR/PK17	TEV MURU	TEV TIVA	2h par jour	40 à 45 minutes	Dépassement exceptionnel sur avis médical Pas de port de TA selon les risques ou remplacée par une tenue "respirante"
		1/2 masque poussières	masque cartouche	masque adduc air	heaume ventilé	Pantalon vinyl			
18	TU	TA	TENV	TEV MAR/PK17	TEV MURU	TEV TIVA	5h par jour avec une pause conseillée au bout de 2h30	40 à 45 minutes	Pas de port de TA selon les risques
		1/2 masque poussières	masque cartouche	masque adduc air	heaume ventilé	Pantalon vinyl			
19	TU	TA	TENV	TEV MAR/PK17	TEV MURU	TEV TIVA	2 x 2h30 par jour	1 heure	Cf consigne TRICASTIN de mai 2016 (validation sécurité, radioprotection, médecine et CHSCT)
		1/2 masque poussières	masque cartouche	masque adduc air	heaume ventilé	Pantalon vinyl			

\* Temps d'habillage et de déshabillage compris.

\*\* Avec possibilité de ports successifs de différentes tenues : morcèlement et combinaison des DLP (durée limite de port) sur la durée maximale de travail

\*\*\* Temps de récupération mentionné à titre indicatif pour permettre une récupération physiologique. Pendant les périodes de récupération, les opérateurs ne doivent pas être affectés à d'autres tâches  
Cas 15, 16, 17 : Fractionnement fortement conseillé en fonction des conditions de port.

- ◆ **Etudes sur les tenues de protection de technologies récentes permettant d'augmenter la durée d'intervention tout en améliorant le confort :**
  - ➔ Travaux en cours chez AREVA et au CEA ;
- ◆ **Étude de la superposition de tenues de protection :**
  - ➔ Travaux réalisés à EDF (cf. communication EDF) ;
- ◆ **Utilisation de la cardio-fréquencemétrie pour orienter le choix des tenues en fonction de la charge de travail :**
  - ➔ Travaux et tests en cours au CEA ;
- ◆ **Travaux spécifiques sur le risque combiné radiologique et amiante :**
  - Définition du nombre et le type de tenues en fonction de l'activité volumique radiologique et du taux d'empoussièremment en fibres amiantes
  - Modalités pratiques de déshabillage en sortie de zone de travail
  - ➔ Groupe de travail AREVA, CEA et EdF en cours.

Travaux et réflexions en collaboration avec les médecins du travail, les ergonomes et les préventeurs.



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**